

**Conférence de presse annuelle 2007****Fiche thématique n°04****La banque des projets européens**

Luxembourg, le 8 février 2007

Promouvoir les petites et moyennes entreprises (PME)**Importance des PME pour l'économie européenne**

Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent une source essentielle d'emplois, de compétences entrepreneuriales, d'innovation, mais également de cohésion économique et sociale au sein de l'UE. L'objectif de l'UE est de promouvoir l'esprit d'entreprise et d'améliorer l'environnement des PME, pour leur permettre de relever les défis auxquels elles se trouvent confrontées dans l'économie d'aujourd'hui, mondialisée et fondée sur la connaissance, afin de réaliser pleinement leur potentiel.

Le soutien aux PME : une des principales priorités du Groupe BEI

Le soutien aux PME est devenu l'une des principales priorités opérationnelles du Groupe BEI, conformément aux orientations stratégiques approuvées par le Conseil des gouverneurs en 2005. Cette activité transversale implique, d'une part, des financements de la BEI acheminés par l'intermédiaire du secteur bancaire européen, et, d'autre part, les activités du FEI que sont l'apport de fonds propres (investissements en capital-risque) et des opérations facilitant l'accès des PME aux financements (titrisation et garanties). En 2006, des efforts spécifiques ont été déployés pour réunir le savoir-faire des deux institutions du Groupe BEI, et ils seront accentués en 2007.

L'année 2006 en chiffres

On estime que, au total, la BEI et le FEI ont apporté un soutien à 209 000 PME. Dans l'UE à 25, quelque 26 000 PME ont bénéficié des lignes de crédit de la BEI acheminées par les banques commerciales à hauteur de 5,8 milliards d'EUR. Les activités de capital-risque (688 millions d'EUR) et de garantie (2 milliards d'EUR) du FEI ont contribué à financer quelque 183 000 PME, dont près d'un tiers était des micro-entreprises (moins de dix salariés).

Quelques projets clés en 2006

Belgique : « Brussels SME Growth and Occupation » : afin de soutenir les PME de la région de Bruxelles, les pouvoirs publics régionaux ont demandé à la BEI de participer à la création et au financement d'une société (« B2E ») spécialisée dans l'appui aux PME de la région en lui accordant un prêt à long terme dans le cadre d'un cofinancement avec des banques commerciales.

France : « OSEO Programme création d'entreprises » : financement partiel (60 millions d'EUR au maximum) d'un programme d'aide à la création d'entreprises (micro-entreprises, petites entreprises, jeunes pousses) lancé par l'État français pour compléter l'offre des banques commerciales. Le concours de la BEI vient s'ajouter aux autres sources de financement d'OSEO bdpme. Il permet à l'organisme de proposer des conditions de financement attrayantes aux bénéficiaires finaux du programme.

République tchèque : « Prêt global Komerční Banka » (nouvelle contrepartie bancaire) : prêt de 37,5 millions d'EUR pour les projets d'investissement des PME et collectivités territoriales en République tchèque, dans les domaines de l'énergie et des économies d'énergie, de la protection de l'environnement, des infrastructures de transport, de la santé, de l'éducation, de la rénovation urbaine et des logements sociaux. Komerční Banka est une des principales banques commerciales tchèques et possède une connaissance approfondie du marché local, en particulier par le biais de son vaste réseau national d'agences. La BEI dispose maintenant de dix intermédiaires financiers actifs en République tchèque.

Perspectives pour 2007

L'accent a été mis tout au long de l'année 2006 sur l'amélioration de la transparence des lignes de crédit, tant pour ce qui est des informations transmises à la Banque quant à l'utilisation de ses fonds qu'en ce qui concerne les renseignements communiqués aux bénéficiaires finaux sur son intervention.

Des propositions de structures financières innovantes en faveur des PME ont été identifiées puis soumises au Conseil d'administration pour approbation. Il s'agit notamment de mécanismes de partage des risques et de la combinaison d'outils nationaux et régionaux de soutien aux PME avec les produits proposés par la BEI. De plus, la diversification des contreparties bancaires (en particulier dans les nouveaux États membres) se poursuit activement.

À la fin de 2006, le Groupe s'est doté d'un comité stratégique chargé du soutien aux PME, qui va examiner l'offre de produits de la Banque. Il va également consulter les représentants des PME et des milieux bancaires européens en vue de mettre en œuvre la nouvelle politique de la Banque visant à prendre davantage de risques dans le but de renforcer la valeur ajoutée qu'apporte la BEI au travers de ses prêts en faveur des PME.

Coopération renforcée avec la Commission européenne

Le Programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité (PIC), mis en place par la Commission européenne, va entrer en vigueur en 2007 et succéder ainsi au Programme pluriannuel pour les entreprises et l'esprit d'entreprise (MAP). Les instruments financiers du programme PIC, qui seront gérés par le FEI, comprennent un instrument de capital-risque pour les PME innovantes à fort potentiel de croissance, le Mécanisme de garantie pour les PME et un dispositif de renforcement des capacités. Parmi les nouvelles activités particulièrement intéressantes financées par cette enveloppe de 1,1 milliard d'EUR, citons la titrisation, les investissements dans la phase d'amorçage et de lancement des jeunes entreprises, la participation de capital-risqueurs aux investissements et à des fonds d'investissement, et un soutien accru au transfert de technologies et à la création d'entreprises.

Le dispositif JEREMIE est une initiative conjointe de la Commission européenne, du FEI et de la BEI. Son objectif est permettre aux États membres de l'UE d'utiliser une partie de leur dotation au titre des Fonds structurels 2007-2013 pour créer un fonds de participation renouvelable, géré par un organisme sélectionné, afin d'améliorer l'accès au financement des PME situées dans les zones de développement régional, par le biais d'un ensemble personnalisé de produits financiers. Une équipe spéciale a été mise en place au sein du FEI pour procéder à une évaluation de l'accès des PME aux financements à l'échelle européenne et pour gérer les futurs investissements de JEREMIE. En collaboration avec les autorités nationales de gestion, ces spécialistes évaluent actuellement au cas par cas, et ce jusqu'à fin 2007, les options qui se présentent pour JEREMIE. Des protocoles d'accord et des lettres d'entente ont été signés en 2006 avec la Slovaquie et la Grèce, et en 2007 avec la Roumanie. Les négociations sont à un stade avancé avec plusieurs autres régions et États membres. L'initiative JEREMIE constitue une innovation dans le domaine du financement des PME, puisqu'elle tire puissamment parti des Fonds structurels en donnant naissance, par l'intermédiaire d'un fonds de participation, à des ressources renouvelables, ce qui constitue une avancée importante par rapport au système de financement par des dons.

Pour plus d'information, visiter le site de la BEI www.bei.org.

Contacts Presse : Bureau de presse: presse@bei.org, tél. : +352 43 79 21 00 ; Fax : +352 43 79 21 99
Questions générales : Infodesk BEI, info@bei.org, tél. : +352 43 79 31 00 ; Fax : +352 43 79 31 99